

LE MINISTRE ESPAGNOLE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DEMAIN À ALGER

Alger-Madrid, vers la fin de la brouille

P3



AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIEN

L'offensive sioniste contre Rafah se précise

P11

PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE CANCER

**La Commission nationale mise sur
l'amélioration du dépistage précoce**

P2

Foot - CAN-2023 (finale)

**Côte d'Ivoire/Nigeria,
apothéose d'un tournoi riche
en enseignements**

P9

EDUCATION
NATIONALE

**Le ministère recrutera
des enseignants
d'anglais et
d'éducation sportive**

Le Ministère de l'Éducation nationale a révélé que la prochaine année scolaire sera marquée par la continuité du recrutement des enseignants pour enseigner l'anglais, l'éducation sportive dans le cycle primaire, en comptant sur le système d'information. Aussi, le ministère a appelé, dans une publication concernant la prochaine rentrée scolaire, à contacter les institutions habilitées juridiquement à arrêter le programme des concours extérieurs et examens professionnels au titre de l'année 2024 à la réception de la nomenclature des postes budgétaires. La publication a précisé que pour plus d'efficacité et une meilleure efficacité dans la gestion du personnel du secteur de l'éducation nationale, les directeurs de l'éducation sont tenus de fournir plus d'efforts pour réaliser les opérations liées à la gestion des ressources humaines pour assurer une rentrée scolaire réussie et calme mais aussi améliorer les méthodes de gestion en se basant sur la transparence et le dialogue dans la gestion quotidienne des différents services. Le ministère a précisé dans sa publication qu'il suit l'opération de la permutation des enseignants stagiaires qui répondent aux conditions, en plus du dépôt des plans de gestion des ressources humaines au titre de l'année 2024 auprès des inspections de la fonction publique, tout en œuvrant à leur approbation dans les délais impartis. Le Ministère a insisté sur la nécessité de finaliser l'opération liée au mouvement de mutations annuelles des fonctionnaires, conformément aux textes en vigueur dans le but de réaliser un équilibre dans les établissements scolaires et régler les situations des fonctionnaires et traiter le surplus. D'autre part, le ministre de l'Éducation, Abdelhakim Belaabed, a révélé à Tizi Ouzou, que le nombre d'apprenants de la langue amazighe a dépassé les 500 000 dans les trois cycles d'enseignement. Il a indiqué que son département travaille en coordination avec le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), afin de généraliser l'enseignement de la langue amazighe à toutes les écoles.

R.N

PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE CANCER

**La Commission nationale mise sur
l'amélioration du dépistage précoce**

Selon Pr Addad Bounedjar, l'Algérie compte entre 55.000 et 65.000 nouveaux cas avec une prévision à la hausse de 50 % d'ici 2040.



La Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer tend à améliorer le dépistage précoce de cette maladie en assurant le suivi du parcours du malade, notamment après la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'assurer une bonne prise en charge des cancéreux y compris les non assurés, a indiqué, dans un entretien accordé à l'APS, le président de cette Commission, Pr. Adda Bounedjar. Il a précisé que les objectifs de la Commission installée la semaine dernière par le président de la République, "s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge du malade en remédiant aux insuffisances, et du dépistage précoce de la maladie". En application de la décision du président de la République portant prise en charge complète et immédiate des cancéreux non assurés, Pr. Bounedjar a indiqué que la Commission a tenu plusieurs rencontres avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale pour finaliser les procédures de prise en charge de cette catégorie, une démarche concrétisée par la délivrance de cartes Chifa aux malades à partir de la semaine prochaine après avoir présenté un dossier médical. Il a souligné que la volonté politique d'assurer une meilleure prise en charge de cette catégorie est "de bon augure, d'autant que cette maladie ne relève pas uniquement de la responsabilité du ministère de la Santé mais du gouvernement dans son ensemble". Il a rappelé, à cette occasion, les statistiques

de cette maladie qui a enregistré 20 millions de cas dans le monde en 2022 et 10 millions de décès, précisant que l'Algérie recense entre 55.000 et 65.000 nouveaux cas avec une prévision à la hausse de 50 % d'ici 2040. Il a assuré que l'enjeu actuel est de réduire le nombre de décès parmi les cas d'atteinte, par le dépistage précoce et l'amélioration de la prise en charge du patient. Le Pr Bounedjar a cité certains cancers les plus répandus en Algérie, tels que le cancer colorectal, le cancer du poumon, le cancer de la prostate chez les hommes, le cancer du sein, de l'ovaire, du col de l'utérus et du colon chez les femmes, ajoutant que la commission doit également soumettre un rapport périodique au président de la République tous les 6 mois et présenter auparavant un rapport préliminaire 3 mois après son installation. Son activité sera renforcée par des comités chargés d'évaluer l'état du cancer en Algérie dans différentes spécialités afin de proposer des stratégies de prise en charge. Le Pr Bounedjar a également mis en avant plusieurs projets visant à améliorer la prise en charge des cancéreux, à l'instar des six centres en cours de réalisation dans les wilayas d'El Oued, Djelfa, Médéa, Béjaïa, Oran et Tيارت, insistant sur la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation pour

les mettre en service, outre l'augmentation du nombre d'accélérateurs actuellement estimé à 39 dans le secteur public et 14 dans le secteur privé, afin d'atteindre une moyenne de deux accélérateurs pour 1 million d'habitants. Pour rappel, le président de la République avait procédé, le 4 février dernier, à l'installation de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, et désigné le Pr Bounedjar à sa tête. Il a en outre ordonné de prendre en charge obligatoirement les cancéreux, et a enjoint au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, d'assurer une prise en charge complète et immédiate aux malades non assurés, sans aucune procédure administrative au préalable. Le chef de l'Etat a également ordonné de prendre en charge les malades dès leur arrivée dans les établissements hospitaliers en prenant toutes les mesures thérapeutiques et en assurant la disponibilité du nécessaire médical notamment les réactifs de laboratoire et les médicaments, pour briser les cercles vicieux bureaucratiques, outre la formation de médecins radiologues pour un dépistage précoce du cancer dans les instituts spécialisés et le recours aux capacités de formation y compris les compétences de la santé militaire, avec création d'un dispositif exécutif de gestion administrative et financière, de contrôle et de lutte contre le cancer, la Commission nationale actuelle étant une instance consultative.

Synthèse : Ali.C

TRANSFORMATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES

Création d'une nouvelle unité de recherche

Le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) vient de créer une nouvelle unité de recherche spécialisée dans la transformation des produits halieutiques, notamment le tilapia rouge, a indiqué le directeur de ce centre, Nabil Bouflih, lors d'une réunion de travail ayant regroupé des directeurs centraux du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et une délégation vénézuélienne conduite par le ministre de l'Autorité po-

pulaire de la Pêche maritime et de l'Aquaculture, Juan Carlos Loyo Hernandes. Il a ajouté que les activités de cette nouvelle entité seront dédiées à la recherche des méthodes de transformation des produits halieutiques, plus particulièrement le tilapia rouge, "dont l'Algérie maîtrise, actuellement, l'ensemble du processus lié à son élevage". Le directeur du CNRDPA a affirmé que la maîtrise des techniques de transformation de ce poisson d'élevage contri-

buera à ouvrir de nouvelles unités spécialisées dans la transformation et le conditionnement des produits de la pêche et de l'aquaculture. Il a précisé que le Centre dispose d'une autre unité de recherche spécialisée dans la recherche, portant sur la valorisation des algues aquatiques à des fins industrielles, notamment les produits cosmétiques. Abordant les activités du CNRDPA, M. Bouflih a assuré que cet organisme de recherche procède, chaque année,

à l'évaluation de la richesse halieutique, conformément aux critères de la Conférence générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM). Il a, d'autre part, fait savoir que la délégation vénézuélienne a manifesté son intérêt pour l'organisation d'une rencontre virtuelle entre des chercheurs algériens et leurs homologues de ce pays latino-américain, dans le but d'intensifier l'échange des expériences dans ce domaine.

R.N

LE MINISTRE ESPAGNOLE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DEMAIN À ALGER

Alger-Madrid, vers la fin de la brouille

Le ministre espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, José Manuel Albares, se rendra, demain, en Algérie. Citant le ministère espagnol des affaires étrangères, l'information a été rapportée par la presse ibérique. Du côté algérien, aucune source officielle ne s'est prononcée, à l'heure où nous mettons sous presse.

Après le retour des ambassadeurs, le chef de la diplomatie espagnole se rend à Alger pour acter la fin officielle d'une sérieuse brouille diplomatique entre les deux pays qui a duré près de deux ans. Il a signalé que la crise ne s'est pas présentée de la même manière et de la même densité de part et d'autre de la Méditerranée. Alors que l'Espagne dépend pour son énergie à hauteur de 45 % du gaz algérien, l'Algérie n'a jamais été un grand client de l'Espagne concernant des secteurs stratégiques comme l'équipement, l'armement ou même le secteur de l'agroalimentaire. La crise était, alors, appelée à durer n'était le rétropédalage des Espagnols concernant le Sahara occidentale. Le ministre algérien des affaires étrangères, Ahmed Attaf a déclaré sur la chaîne qatari Al Jazeera, que « les choses sont rentrées dans l'ordre avec le changement de la position de l'Espagne concernant la question du Sahara occidental ».

« Ce qui a donné le feu vert pour reprendre nos relations avec l'Espagne, c'est le discours prononcé par Pedro Sanchez devant l'assemblée générale de l'ONU. Là, il a changé de position et c'est tout ce que nous avons demandé: que l'Espagne s'aligne sur la position de l'Europe. »

Le mois de novembre 2023, le gouvernement espagnol a donné son agrément à la nomination de M. Abdelfetah Daghmoum, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Algérie auprès du Royaume d'Espagne. La fin de la brouille est amorcée.

Le dilemme de la politique étrangère avec ses voisins de la rive Sud, l'Algérie et le Maroc, c'est quelle narrative pas à trouver un équilibre entre un fournisseur fiable et sérieux de gaz d'un côté et un maître-chanteur de l'autre. Entre l'Algérie qui reste fidèle à ses engagements gazières et le Maroc qui brandit la menace d'une déferlante migratoire, l'Espagne souffle le chaud et le froid.

Sans vraiment calculer les conséquences de son acte, le Premier ministre espagnol



Pedro Sanchez a annoncé, début 2022, le soutien de son pays au plan d'autonomie pour le Sahara occidental proposé en 2007 par le Maroc.

Pour l'Algérie, ce revirement de la position espagnole s'inscrit en violation de la légalité internationale que lui impose son statut de puissance administrante et aux efforts des Nations Unies et du nouvel envoyé personnel du secrétaire général et contribue directement à la dégradation de la situation au Sahara Occidental et dans la région". La réaction algérienne ne s'est fait attendre. Premier pas : l'ambassadeur a été rappelé, séance tenante.

Le 8 Août 2022, l'Algérie a décidé de procéder à la suspension "immédiate" du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération qu'elle a conclu le 8 octobre 2002 avec le Royaume d'Espagne.

Un communiqué de la présidence de la ré-

publique a expliqué que "les autorités espagnoles se sont engagées dans une campagne tendant à justifier la position qu'elles ont adoptée sur le Sahara Occidental en violation de leurs obligations juridique, morale et politique de puissance administrante du territoire qui pèsent sur le Royaume d'Espagne jusqu'à ce que la décolonisation du Sahara Occidental soit déclarée accomplie par les Nations Unies".

Le texte ajoute : "ces mêmes autorités qui assument la responsabilité d'un revirement injustifiable de leur position depuis les annonces du 18 mars 2022 par lesquelles le gouvernement espagnol actuel a apporté son plein soutien à la formule illégale et illégitime de l'autonomie interne préconisée par la puissance occupante, s'emploie à promouvoir un fait accompli colonial en usant d'arguments fallacieux".

Ajoutant à cela la décision des autorités al-

gériennes ont décidé de geler toutes les domiciliaisons bancaires opérations de commerce extérieur des produits et services depuis et vers l'Espagne.»

L'impact d'une telle décision sur les exportations espagnoles vers l'Algérie n'a pas tardé à se faire ressentir. Au cours du premier trimestre 2023, elles ont chuté de 93,6 %, atteignant seulement 30,2 millions d'euros, contre 472,9 millions à la même période en 2022. Parmi les secteurs qui ont souffert plus que d'autres, les matériaux de construction et la viande.

Paradoxalement, le gaz algérien a continué à couler sur la péninsule. Selon différentes sources, la quantité de gaz algérien vers le marché espagnol a même augmenté durant l'année 2023.

C'est dire, encore une fois, le sérieux et la fiabilité de l'Algérie à ses engagements.

Sid Ali

ABDERRAHMANE HADJ NACER (ANCIEN GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE)

L'Algérie a besoin de doctrines bien visibles

Quel serait le rôle de l'Algérie dans son environnement direct et dans le monde ? Il s'agit d'un monde qui connaît des bouleversements géostratégiques majeurs entraînant dans leur passage des revirements de situations incroyables. Pour l'ancien gouverneur de la Banque d'Algérie, Abderrahmane Hadj Nacer, « Le choix qui se pose pour nous, dans quelle optique pouvoir s'organiser, la définition de doctrines, réfléchir à des questions essentielles, quel est le pouvoir du capital, quel est le pouvoir des militaires, de l'intelligence et bâtir autour de ça des doctrines », a-t-il déclaré dans une interview au site d'information Twala.

Toute la différence est entre un pays « pivot » au service d'une ou plusieurs puissances et un autre qui jouit de sa doctrine propre. L'ancien argentier du pays explique : « Pour « devenir quelque chose, il faut avoir des doctrines qui soient visibles pour les autres », dit-il.

Le premier point auquel devrait s'accrocher l'Algérie est, aux yeux de Hadj Nacer, est son non-alignement. Le non-alignement est la mère des doctrines. Ce bel héritage du mouvement national et de la guerre de libération. « Il est clair dans le monde multipolaire dans lequel elle s'inscrit, et malgré ses faiblesses, que l'Algérie ne s'aligne pas ni sur la Russie,

ni sur la Chine, ni sur les États-Unis. Tout compte fait, tout le monde a besoin de ce genre de pays qui ne s'alignent pas pour l'intermédiation. »

Le deuxième point est tout aussi hérité de la guerre de libération nationale. Il s'agit de la collégialité dans la prise de décision « tajmaat (groupe) ».

« Si on ne permet pas la pensée libre, on n'aura rien, on continuera à être dépendant. On ne peut pas acheter le développement, ni le positionnement. On ne peut pas continuer à vivre sur le souvenir que nous a laissé le GPRA alors qu'on n'a pas arrêté de lutter contre les enfants du GPRA depuis l'indépendance », prévient Abderrahmane Hadj Nacer. Même s'il relève que le type de formation qui a caractérisé l'élite de la révolution, une élite multilingue, ouverte sur le monde, manque aujourd'hui et le monde « bipolaire que nous avons connus a disparu », pour lui « il faut faire confiance aux nouvelles élites » et le problème à gérer dans le futur est plus un problème d'ouverture sur les langues étrangères et les civilisations, « comme l'ont été les pères de la révolution » pour ne pas « s'enfermer sur une pensée primaire, religieuse ».

« On a une classe moyenne éduquée qui fait de toute façon le pouvoir dans son es-

sence va devoir composer. Le pouvoir n'est pas antinational. Il n'y a pas une volonté déléguée de la dictature ou de la corruption, il y a un manque de savoir-faire par rapport à une masse assez nombreuse et éduquée car au sein du pouvoir, il n'y a pas cette réflexion doctrinale », analyse encore Abderrahmane Hadj Nacer.

Selon l'ancien gouverneur de la Banque d'Algérie, « il faut tenir compte des échecs de la charte de 1975 et de l'ouverture de Chadli en 1988 pour bien comprendre qu'aujourd'hui nous sommes dans un moment où il y a une demande populaire et il y a une difficulté à comprendre comment faire face à cette demande de la part d'en haut ». « Nous sommes dans ce moment de l'histoire politique et de bouleversement mondial où on aura besoin de cette intelligence », conclut-il. Quelles sont alors les ressources politiques, culturelles et économiques à mobiliser pour replacer l'Algérie sur l'échiquier géopolitique ? « Y a eu une expérience dans les années 1990, les réformes pensées par des Algériens. Il faut se faire confiance pour définir des doctrines. Il faut vouloir définir une doctrine. Il faut accepter de partager le pouvoir », assène Hadj Nacer.

Synthèse : Abir Najri

UNION NATIONALE DES ORGANISATIONS D'AVOCATS ALGÉRIENS

100 000 rapports sur les crimes sionistes en Palestine

Le président de l'Union nationale des organisations d'avocats algériens, Ibrahim Tairi a organisé, hier, une conférence de presse à Alger, consacrée à la présentation des procédures et des prochaines étapes devant la Cour pénale internationale contre l'entité sioniste. Tairi a révélé qu'un total de 100 000 rapports avaient été soumis concernant les crimes de génocide commis par l'entité sioniste contre le peuple palestinien à Gaza. La même source a confirmé que ce nombre de rapports est une première dans l'histoire du tribunal de « La Haye », notant que ce qui est important dans cette demande est d'ouvrir un procès avec l'entité sioniste dont les faits remontent à l'année 2021.

Dans ce contexte, le chef de l'Ordre des avocats a ajouté que les efforts se poursuivent pour étendre l'alliance à tous les peuples libres du monde afin de tenir l'entité sioniste responsable de ses crimes et d'obtenir justice pour le peuple palestinien.

PRODUCTION DE L'HYDROGÈNE VERT

L'Algérie et l'Allemagne passent à la vitesse supérieure

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a fait état, jeudi à Alger, de la préparation de la réalisation d'un projet expérimental entre l'Algérie et l'Allemagne pour la production de l'hydrogène vert à Arzew (Oran), dans le cadre du plan d'action dans ce domaine entre les deux pays.

L'annonce a été faite dans une déclaration conjointe à la presse, avec le vice-chancelier d'Allemagne et ministre fédéral de l'Economie et du Climat, Robert Habeck, au terme de la signature de plusieurs accords entre les deux parties et des travaux d'une table-ronde consacrée au débat de dossiers de coopération d'intérêt commun, à l'instar des énergies renouvelables et du développement du Corridor sud H2. Dans ce cadre, le ministre a indiqué qu'un plan d'action a été mis en place concernant le développement de l'hydrogène entre l'Algérie et le Gouvernement allemand, à travers des équipes techniques de coordination entre Sonatrach et les sociétés allemandes, afin de déterminer les voies et moyens de son développement en Algérie, et qui se fera à travers la réalisation d'un projet expérimental de production d'hydrogène vert sur le site de Sonatrach à Arzew dans la wilaya d'Oran, d'une capacité de 50 mégawatts avec une contribution du gouvernement allemand de 20 millions d'euros. Ce projet qui constitue le point de départ pour le développement de l'hydrogène avec le Gouvernement allemand, sera suivi, selon le ministre, par plusieurs projets en vue de produire cette matière en Algérie et la commercialiser en Allemagne et en Europe, à travers le projet du Corridor Sud H2 qui consiste en la réalisation d'un gazoduc de transport de l'hydrogène via la Mer Méditerranée, qui est actuellement à l'étude entre l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Tunisie et l'Algérie. "Pour ce faire et dans un proche avenir, une 1ère réunion sera tenue entre les ministres concernés par ce corridor, lors de laquelle, des décisions seront prises pour le développement et la réalisation de ce projet", a fait savoir M. Arkab qui a assuré qu' "une réflexion sera engagée pour réaliser une deuxième canalisation directe de l'Algérie vers l'Europe pour le transport de l'hydrogène vert". Le ministre a également rappelé que le projet de réalisation de cette canalisation de transport de l'hydrogène à travers la mer méditerranéenne a eu l'aval de la Commission européenne, soulignant la nécessité d'intensifier les efforts pour la réalisation des études technico-économiques approfondies, nécessaires au lancement effective de sa réalisation dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant sur le long terme. S'agissant de la table ronde dont les travaux se sont déroulés à huis clos, plusieurs thèmes ont été évoqués, selon M. Arkab, tels que l'énergie et la production de l'hydrogène vert, notamment les énergies renouvelables et les moyens de leur développement en Algérie, l'Allemagne étant considérée comme un pays pionnier dans ce domaine. A cet égard, le ministre a fait part de la volonté de l'Algérie de tirer profit de la technologie allemande et de son



progrès dans ce domaine, soulignant que "l'Algérie est en phase de transition énergétique et a besoin de cet appui technologique". A son tour, le vice-chancelier d'Allemagne et ministre fédéral de l'Economie et du Climat, a affirmé que la signature d'une déclaration d'intention commune sur la coopération dans le domaine de l'hydrogène constitue "un partenariat concret entre les deux pays et vise à promouvoir la coopération dans le domaine des énergies renouvelables". En marge de la tenue de la table ronde, le ministre de l'Energie et des Mines et le vice-chancelier d'Allemagne et ministre fédéral de l'Economie et du Climat, ont signé la déclaration d'intention commune pour créer un groupe de travail bilatéral sur l'hydrogène afin de renforcer les investissements dans les secteurs économiques publics et privés concernés par le développement de l'hydrogène dans les deux pays. Les deux parties ont présidé la cérémonie de signature d'un contrat d'approvisionnement en gaz naturel à moyen terme entre la société nationale des hydrocarbures (Sonatrach) et la société allemande "VNG Handel & Vertrieb GmbH". A cette occasion, il a été procédé à la signature d'un mémorandum d'entente entre Sonelgaz et l'Association fédérale allemande de l'industrie solaire (BSW-Solar) pour renforcer les capacités nationales dans le domaine technique à travers l'échange d'expertises techniques qui permettraient de maîtriser tous les savoir-faire sur le moyen terme, en vue de la fabrication et de l'intégration locale des équipements dans le

domaine de l'énergie solaire. Un autre mémorandum d'entente a été signé entre une entreprise algérienne privée et une société allemande, spécialisées dans la production des batteries destinées au secteur des énergies renouvelables, un partenariat établi pour dix ans.

Signature d'un contrat entre Sonatrach et VNG

La société nationale des hydrocarbures Sonatrach a signé, jeudi à Alger, avec la société allemande, VNG Handel & Vertrieb GmbH, un contrat d'approvisionnement en gaz naturel sur le moyen terme. Les représentants des deux sociétés, Sonatrach et VNG Handel & Vertrieb GmbH filiale à 100% de (VNG AG) ont procédé à la signature du contrat dont la cérémonie a été présidée par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et le vice-chancelier d'Allemagne ministre fédéral de l'Economie et du Climat, Robert Habeck, en présence des Présidents Directeurs Généraux (PDG) des sociétés Sonatrach et Sonelgaz, et de l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Mme Elizabeth Wolbers. A cet égard, le PDG de Sonatrach, M. Rachid Hachichi a exprimé, dans une déclaration, "sa satisfaction du renforcement du partenariat énergétique avec l'Europe à travers ce contrat historique avec la société VNG, qui marque le début des livraisons de gaz naturel à l'Allemagne", selon le communiqué du groupe, ajoutant qu' "un grand potentiel existe pour développer davantage cette coopération commerciale et l'éten-

dre dans le futur vers d'autres domaines de la chaîne de valeur énergétique, tel que l'hydrogène". Pour sa part, M. Ulf Heitmüller, PDG de VNG a déclaré: "Nous sommes ravis d'avoir pu conclure un contrat d'approvisionnement en gaz sur le moyen terme avec Sonatrach. VNG devient ainsi la première entreprise allemande à acheter du gaz via pipeline à partir de l'Algérie", a précisé le communiqué. En outre, le PDG de VNG a souligné que "le gaz naturel algérien est un produit essentiel pour garantir la sécurité énergétique", relevant que la société VNG "envisage d'établir un partenariat à long terme dans le domaine de l'hydrogène avec Sonatrach et d'importer, dans l'avenir, de l'hydrogène vert à partir de l'Algérie vers l'Allemagne". Un mémorandum d'entente a été également signé entre Sonelgaz et l'Association fédérale allemande de l'industrie solaire (BSW-Solar) pour renforcer les capacités nationales dans le domaine technique à travers l'échange d'expertises techniques qui permettraient de maîtriser tous les savoir-faire sur le moyen terme, en vue de la fabrication et de l'intégration locale des équipements dans le domaine de l'énergie solaire. Un autre mémorandum d'entente a été signé entre une entreprise algérienne privée et une société allemande, spécialisées dans la production des batteries destinées au secteur des énergies renouvelables, un partenariat établi pour dix ans.

Synthèse : S.A.K

SECTEUR DE LA PÊCHE

L'Algérie est prête à exporter des navires

Le ministre de la Pêche et des productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé, vendredi à Oran dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de certains stands du Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture (SIPA), que l'Algérie a acquis la maîtrise technique dans le domaine de la construction des navires de pêche et qu'elle est prête pour l'exportation. Il a souligné qu'il "existe une concurrence et une maîtrise au niveau local dans le domaine de la construction des navires de pêche, rendant l'Algérie prête pour leur exportation". Aussi, le ministre a fait savoir que des contacts sont

établis avec certains pays africains et arabes en vue d'exporter des navires de fabrication algérienne, indiquant qu'un grand intérêt est accordé à ce dossier avec un suivi de la part des missions diplomatiques algériennes pour accompagner les opérateurs économiques, activant dans ce domaine, dans leurs futures opérations d'exportation. Concernant l'engraisement du thon rouge, il a indiqué que l'Algérie ambitionne à créer des fermes pour engraisser localement son quota de ce poisson au lieu de l'exporter tel quel, ce qui créerait de la valeur ajoutée et des revenus supplémentaires en devises. A ce pro-

pos, il a mis en exergue les études techniques avancées liées à l'engraisement du thon, signalant que ce projet nécessite une grande maîtrise sur le plan technique, notamment en ce qui concerne la nutrition. M. Badani a aussi informé que le quota de l'Algérie du thon rouge est estimé cette année à 2.023 tonnes (contre 1.650 tonnes l'année dernière), alors que son exportation a permis de réaliser des revenus s'élevant à 35 millions de dollars. S'agissant de la pêche en haute mer, le ministre a indiqué que des consultations sont en cours avec une importante délégation mauritanienne présente à ce salon qui concernent

la pêche dans les eaux territoriales de ce pays. Quant à l'octroi des licences aux navires de pêche, Ahmed Badani a annoncé que "tous les ports sont saturés", en raison du nombre important et croissant de bateaux qu'ils abritent (plus de 6.000 alors qu'ils ne dépassaient pas les 3.000 il y a dix ans). D'autre part, le ministre a relevé que l'aquaculture connaît un développement rapide, notamment en ce qui concerne certaines espèces comme la daurade, le loup de mer, et en particulier le tilapia rouge, dont les alevins et la nourriture sont produits localement.

R.N



OUARGLA

Les nouvelles structures hôtelières contribuent à la promotion du produit touristique



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a affirmé, jeudi à Ouargla, que les nouvelles structures hôtelières contribuent à la promotion du produit touristique de la région.

"Les nouvelles installations hôtelières, retenues pour la région, contribuent à la promotion du produit touristique, matériel, immatériel, religieux et thermal, et le tourisme des affaires, eu égard à l'intense activité économique que connaît cette région", a souligné M. Didouche, en marge de sa visite de travail dans la wilaya.

Il a indiqué, à ce propos, que "le ministère du Tourisme œuvre à encourager l'investissement touristique, en application de la stratégie de l'Etat tendant à

promouvoir la destination touristique algérienne et développer le secteur à travers les différentes régions du pays".

Le ministre a, lors de sa tournée, procédé à l'inauguration à Ouargla de deux nouvelles structures hôtelières privées, la première "Aziz-Royal", cataloguée quatre étoiles, localisée à proximité de la RN-49 reliant Ouargla et Ghardaïa et la seconde appelée "Lynatel-Place".

La première structure hôtelière dispose de 40 chambres et 12 suites d'une capacité d'hébergement de 107 lits, et la seconde, d'une capacité de 210 lits structurés en 94 chambres et 10 suites, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

La délégation ministérielle a, également, inspecté le chantier d'un autre hôtel de 44

chambres et 10 suites, totalisant 138 lits, dont la réception est prévue pour le troisième trimestre de l'année prochaine.

Se rendant dans la région d'El-Bakrat, commune d'Ain El-Beïda, M. Didouche a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une structure hôtelière privée, dont la durée des travaux de réalisation est fixée pour 24 mois.

Il a, par la suite, inspecté une annexe de l'Institut national de l'hôtellerie et de tourisme ouverte au niveau de l'institut de la formation professionnelle "Chahid Allaoui", avant de visiter la maison de l'artisanat.

La wilaya d'Ouargla dispose, en termes d'installations hôtelières, de 28 hôtels d'une capacité d'accueil globale de 1.564 lits et de 62 agences touristiques.

SÉTIF

Augmentation prévue de la capacité de stockage de céréales

La capacité de stockage de céréales passera "avant la fin de l'année 2024" à deux (2) millions de quintaux dans la wilaya de Sétif, a indiqué, mercredi, le directeur des services agricoles (DSA), Mohamed Bouleffat. Ce responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que dans le cadre de la politique de l'Etat visant à augmenter les capacités de stockage des différents types de céréales, la wilaya de Sétif a bénéficié de l'inscription de 7 projets portant sur la réalisation d'autant d'entrepôts de proximité d'une capacité, chacun de 50.000 quintaux, ainsi d'un silo pouvant emmagasiner un million de quintaux, pour une capacité totale de 1,34 million de quintaux. M. Bouleffat a ajouté, à ce propos, que les démarches administratives liées à la construction de structures de stockage étaient en cours dans l'optique de lancer "les travaux" prochainement". Rappelant, également, que la capacité de stockage de céréales dans la wilaya de Sétif était actuellement de l'ordre de 650.000 quintaux, il a souligné que la Coopérative de céréales et de légumineuses (CCLS) était "parfois contrainte de louer des espaces de stockage appartenant à des tiers lorsque les quantités de céréales dépassent les capacités de stockage, ce qui ne devrait plus se produire après la réception, avant fin 2024, des nouveaux entrepôts et silo qui totaliseront 2 millions de quintaux". Selon M. Bouleffat, cette capacité est "largement suffisante" au regard de la production céréalière qui avoisine, dans la plupart des cas, les 1,5 million de quintaux. S'agissant des procédures liées à la réalisation des travaux de construction de nouveaux équipements de stockage, le DSA a indiqué que les terrains d'assiette ont été choisis dans plusieurs régions de la wilaya. Le même responsable, après avoir rappelé que Sétif figure parmi les 10 premières wilayas du pays en termes de production céréalière, a également indiqué qu'au titre de la campagne labours-semailles de la saison 2023-2024, la DSA a mobilisé 18 points de stockage d'une capacité totale de 1,655 million de quintaux.

AIN DEFLA

9 millions m³ d'eau pour l'irrigation d'appoint des céréales

Un volume de neuf (9) millions m³ d'eau a été mobilisé pour l'irrigation d'appoint des céréales à partir de trois barrages de la wilaya d'Ain Defla, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le volume d'eau sera mobilisé à partir de trois barrages, notamment celui de Sidi M'hamed Ben Tiba de la commune d'Arib avec un apport de 4 millions m³, le barrage Ghrif à Oued Chofra (3 millions m³) et le barrage Derder à Tanik Ben Ziad (2 millions m³), a indiqué le chef de service des inspections vétérinaires et phytosanitaires (SIVEP) à la DSA, Haoues Benyoucef. L'irrigation d'appoint concerne une superficie de 16.000 hectares réservée pour la multiplication de la semence céréalière sur les plaines d'El Abadia, de Khemis Miliana appelée aussi le haut-Chénif. A ajouté M. Haoues, qui assure que ce procédé intervient dans le but de compenser un manque enregistré en pluviométrie variant de 20 à 25 mm durant cette période de l'année. Le même responsable a fait également savoir que les lâchers d'eau se feront d'une "manière fractionnée et en fonction du développement des stades phénologiques des céréales", insistant que l'eau mobilisée sera réservée uniquement pour irriguer les céréales. Les services agricoles et l'ONMID, en coordination avec la Gendarmerie nationale, vont veiller au bon déroulement de l'opération et s'assurer que la ressource hydrique mobilisée ne sera pas détournée au profit d'autres cultures, a assuré M. Haoues. A noter que la superficie prévue pour la culture céréalière durant la saison agricole 2023/2024 était de 75.000 ha, dont 56.000 ha destinés pour le blé dur, 2.000 ha pour le blé tendre, tandis que 13.500 ha sont réservés pour l'orge et 3.500 ha pour l'avoine.

MOSTAGANEM

Des projets pour la réalisation de six infrastructures scolaires

Le secteur de l'Education a été renforcé, dans la wilaya de Mostaganem, avec six nouvelles infrastructures scolaires et des projets d'extension de 24 classes réparties sur cinq communes, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. La même source a indiqué que "le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a effectué, mercredi, une visite d'inspection lors de laquelle il s'est enquis de l'avancement des travaux en cours de réalisation au niveau des communes de Souafia, Bouguirat, Ain Nouissy, Fornaka et Mazaghran". Implantées principalement dans les zones rurales et enclavées de ces collectivités locales, ces nouvelles infrastructures pédagogiques sont destinées à améliorer les conditions de scolarité des élèves de ces agglomérations, a-t-on indiqué de même source. Dans cette optique, l'agglomération secondaire d'El Mouldia, dans la commune de Bouguirat, a bénéficié d'un projet de

réalisation d'un groupe scolaire doté d'une cantine et d'un logement de fonction, destiné aux élèves de 5 localités limitrophes, afin d'atténuer la pression induite par la surcharge des salles de cours à laquelle sont confrontées les deux écoles primaires de cette commune, a-t-on fait savoir. Sur place, le wali a instruit les services concernés de concrétiser la nouvelle infrastructure scolaire selon des normes modernes, notamment en ce qui concerne le traitement des façades. S'agissant des travaux d'extension ciblant le CEM "8 Mai 1945" à Bouguirat, le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya a insisté sur la nécessité de livrer le projet durant le mois de mai prochain. D'autre part, la même source a indiqué que le projet du groupe scolaire, dont l'entrée en exploitation contribuera à atténuer le problème de surcharge des classes auquel font face, actuellement, les écoles primaires d'El Aouassia et El Djairia, dans

la commune de Souafia, sera également réceptionné durant la même période (mai).

Par ailleurs, en raison du retard constaté dans la réalisation du projet d'extension de deux salles de cours au niveau de l'école primaire "Merioul Mokhtar", implantée dans la même commune, M. Boudouh a mis en demeure l'entreprise en charge des travaux, en plus d'entreprendre les procédures de résiliation du contrat. Dans la localité d'El Kedadra, commune de Fornaka, qui a bénéficié d'une opération portant sur l'extension de six classes de l'école "Bachir El Ibrahim", pour une autorisation de programme de 22 millions de dinars et d'un terrain combiné de proximité pour 7 millions de dinars, le wali a instruit les services concernés à intensifier les travaux, annonçant l'affectation d'une rallonge budgétaire de 4 millions de dinars pour l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur. Dans l'agglomération secondaire "El

Louza", relevant également de la tutelle administrative de la commune de Fornaka, les travaux visant l'extension des classes lancés au niveau de l'école primaire "Benzekri Mohamed" pour un coût de 18 millions de dinars seront achevés et réceptionnés au mois d'avril prochain, a-t-on ajouté. La commune de Ain Nouissy a bénéficié, quant à elle, d'un projet de groupe scolaire pour un budget de 227 millions de dinars, dont la réception est prévue au mois d'août prochain, ainsi que d'une école primaire (109 millions DA) de six extensions, dont la livraison est prévue dans 5 à 7 mois, a-t-on conclu. La commune de Mazaghran, dont les infrastructures scolaires seront renforcées par un collège d'enseignement moyen (CEM) et six classes d'extension, le wali a aussi donné des instructions pour l'intensification de la cadence des travaux par l'adoption du système 3X8, dans le but de livrer les projets dans les délais requis.

MASCARA

Simulation de l'extinction d'un incendie dans la forêt de Nesmot

Un exercice a été effectué, jeudi dans la wilaya de Mascara, simulant un incendie de forêt dans la commune de Nesmot, dans le cadre de l'activation du plan d'organisation des secours (ORSEC) de la wilaya, a constaté l'APS.

Cet exercice virtuel, auquel a pris part le wali Farid Mohamedi, vise à simuler un incendie dans un champ de blé (orge), lors de la moisson, à l'origine d'une étincelle provenant d'une moissonneuse-batteuse, non loin de la forêt de "Nesmot", mitoyenne avec les habitations des populations rurales, selon les explications fournies par le Directeur de la Protection civile, le colonel Madani Kamel.

Le scénario de l'exercice comprend la propagation des flammes, depuis les terres agricoles vers trois endroits distincts de la forêt sus-indiquée, puis vers les habitations des populations rurales riveraines, en raison des rafales de vent qui soufflaient à une vitesse de 48 kilomètres à l'heure.

Après avoir reçu un appel de détresse des citoyens, les services de la Protection civile, situé au centre de la commune de Neasmot, appuyés par des agents forestiers, sont intervenus pour

éteindre le feu, selon le même responsable, qui a indiqué que face à l'intensité des flammes, le wali a été alerté, qui a activé partiellement le plan de wilaya d'organisation des secours (ORSEC).

L'exercice simulé a supposé la mort de deux personnes et 17 autres blessées présentant des brûlures à différents degrés de gravité, ainsi que des cas de choc, qui ont été soignés sur place par les agents de la Protection civile, avant d'être évacués vers un centre médical avancé, ainsi qu'à l'Établissement hospitalier public de Tighennif. Les deux victimes ont été transférées au service de la morgue de la même structure médicale.

Les services de la Gendarmerie nationale ont, de leur côté, ouvert une enquête pour connaître les causes de l'incendie et procédé au bouclage du lieu de départ de l'incendie, a indiqué à l'APS le représentant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le Lieutenant-colonel, Ka-



nouchi Saber. Des moyens humains et matériels importants ont été mobilisés pour cet exercice, notamment plus de 340 agents de différentes organismes et services et plus de 100 engins de différentes tailles, en plus de l'installation de quatre centres de commandement opérationnels, outre la réservation du stade communal de la ville de Nesmot pour reloger dix familles sinistrées. Cet exercice vise à activer le plan d'organisation des secours et à tester le niveau de disponibilité des différents services concernés par le plan opérationnel pour parer à toute éventualité, selon le Directeur de la Protection civile, le Colonel Madani Kamel. Pour sa part le wali, lors d'un point de presse, en marge de cet exercice, a déclaré que "cet exercice simulé a permis aux autorités

de wilaya de s'enquérir sur le terrain du niveau de préparation de plusieurs organismes publics en cas de catastrophe", annonçant la programmation d'autres manœuvres virtuelles, dont un exercice simulant un accident d'avion près de l'aéroport de Ghriiss. La Conservation des forêts, les directions de la Santé, de l'Action sociale, des Travaux publics, des Transports, de la Jeunesse et des sports, de la Formation et de l'enseignement professionnels, de l'Hydraulique, du Commerce, du logement, le groupement territorial de la Gendarmerie Nationale et de la Sûreté de la wilaya ont participé à l'exécution de cet exercice, de même que des éléments de l'Armée nationale populaire et du comité de wilaya du Croissant rouge algérien, ainsi que les communes de la Daïra de Hachem.

DAÏRA DE KHEIREDDINE (MOSTAGANEM)

Des projets de développement de 535 millions DA

Les communes de la Daïra de Kheired-dine (Mostaganem) ont bénéficié de projets de développement dans divers secteurs d'un montant de 535 millions de dinars, a-t-on appris, vendredi, auprès des services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a tenu jeudi un conseil de l'exécutif élargi consacré au programme de développement des communes de Kheireddine, Sayada et Ain Boudinar (Daïra de Kheireddine), qui ont bénéficié, l'année écoulée, de 110 opérations de développement d'un montant de 535 millions de dinars, a indiqué la même source.

Avant d'évaluer l'état d'avancement du programme de développement au titre de l'année 2023, M. Boudouh a annoncé que les trois communes bénéficieront d'un nouveau programme (2024) de l'ordre de 713 millions de dinars, destiné à prendre en charge les travaux de raccordement aux différents réseaux (eau, assainissement, et électricité rurale), l'aménagement urbain et la réhabilitation des établissements scolaires. En outre, ces collectivités locales ont bénéficié, au titre de cette année, d'un programme d'habitation estimé à 330 logements répartis entre logements sociaux localisés (150 unités) et logements ruraux (180 aides financières), ajoute la même source.

Le wali a ordonné également la relance du programme de logements à l'arrêt dans la zone d'extension urbaine "El-Hchem". Dans le secteur de l'éducation, la même Daïra a bénéficié d'un projet de 32 classes d'extension, avec la nécessité de trouver une solution urgente pour le CEM Amour Mohamed, pour lequel un montant supplémentaire de 20 millions de dinars a été alloué pour la réalisation de six classes. Concernant le secteur de l'énergie, le même responsable a ordonné la prise en charge du projet de raccordement du village "Ouled Larbi" au réseau de distribution du gaz dans le cadre du programme de développement de l'année 2024, explique-t-on.

Après avoir écouté les préoccupations des citoyens et de la société civile, M. Boudouh a souligné la nécessité d'informer les citoyens, les présidents des comités de quartiers et les associations sur les projets enregistrés au profit des communes et villages, afin qu'ils soient au courant de toutes les actions visant l'amélioration du cadre de vie de la population, souligne-t-on de même source.

CHLEF

Prévision d'ensemencement d'une vingtaine de bassins agricoles en alevins en 2024

Une vingtaine de bassins agricoles de la wilaya de Chlef, sont prévus à l'ensemencement avec des alevins de Tilapia durant cette année 2024, dans le cadre du développement de la filière de la pisciculture intégrée à l'agriculture, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture.

Le secteur de la pêche œuvre en coordination avec celui de l'agriculture, pour le développement de la pisciculture intégrée à l'agriculture, à travers un programme d'ensemencement d'une vingtaine de bassins agricoles", a indiqué à l'APS, le directeur du secteur, Hocine Melikeche.

Il a observé que les eaux des bassins ensemencés, riches en fertilisants naturels, sont destinées à l'irrigation agricole, contribuant à l'accroissement de la production agricole, a-t-il ajouté.

Le responsable a fait part de l'installation, dernièrement, d'une commission locale composée de représentants des secteurs de la pêche et de l'agriculture, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée entre les deux ministères de tutelle, pour développer la filière. La commission a entamé le recensement des grands bassins d'irrigation, d'une capacité supérieure à 1.000 m3, susceptibles d'être ensemencés, a-t-il fait savoir. A ce jour, l'opération a touché 39 bassins agricoles à travers la wilaya, a précisé, M Melikeche.

Il a souligné l'intérêt accordé



par sa direction pour la formation des agriculteurs et des personnes intéressées par cette activité pour assurer le succès de cette démarche visant la diversification de la production halieutique. Des listes ont été ouvertes pour ceux qui souhaitent s'inscrire à une formation en pisciculture intégrée à l'agriculture, a-t-il indiqué en rappelant que 32 agriculteurs ont été formés en la matière en 2023.

Parallèlement à cet effort de formation, des campagnes de sensibilisation sont organisées par la direction de la pêche et de l'aquaculture, en coordination avec la Chambre d'agriculture de la wilaya, afin de faire la promotion de la pisciculture intégrée à l'agriculture et de l'aquaculture en eau douce et inciter les agriculteurs et les opérateurs à investir ces créneaux. A noter que la direction locale de la pêche et de l'aqua-

culture a mené, ces dernières années, plusieurs expériences dans ce domaine à travers des exploitations agricoles. Ces essais ont été couronnés par des résultats "satisfaisants" au plan de la production du Tilapia rouge, de l'ancrage de la culture de consommation de ce type de poisson à l'échelle locale et de la rentabilité de plusieurs cultures agricoles et arbres fruitiers.

TIZI-OUZOU

Inauguration de plusieurs établissements scolaires

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed a procédé jeudi à Tizi-Ouzou, à l'inauguration et au lancement des travaux de réalisation de plusieurs établissements scolaires, au cours d'une visite de travail dans la wilaya.

Durant cette visite d'une journée, le ministre a inauguré un lycée dans la commune d'Idjeur, baptisé du nom du chahid Kessal Ahmed ainsi qu'un autre établissement du même palier à la ville-nouvelle de Oued Fali, dans la commune de Tizi-Ouzou, baptisé du nom du moudjahid décédé Louanchi Mohamed-Salah.

Le cycle moyen a été lui aussi renforcé par trois nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM), l'un de type Base 7 réalisé à Tamda, dans la commune de Ouagounoun, inauguré par M. Belaabed et baptisé du nom des frères Chouhada Iguerbourthi Akli, Idir et Ameur et l'autre de type Base 6 à Oued Fali. Le troisième

CEM, de type Base 6, inauguré au cours de cette visite, a été réalisé au profit de la commune de Zekri et porte désormais le nom du Chahid Chaib Ahmed.

Le ministre a également inauguré un groupe scolaire dans la commune de Yakouren, baptisé du nom des Chouhada Aâmirat Hemou, Mohamed et Rabah. La visite ministérielle a été également marquée par le lancement des travaux de nouveaux projets au profit du secteur de l'éducation nationale.

M. Belaabed a en effet procédé à la pose de la première pierre pour la construction d'un groupe scolaire au village Boumansour dans la commune de Yakouren et d'un lycée à Tamda.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, le ministre de l'Education a salué les résultats "honorables" obtenus par la wilaya de Tizi-Ouzou aux examens de fin d'année scolaire 2022-2023. "La wilaya de Tizi-Ouzou mérite respect

et reconnaissance pour ses performances scolaires et elle trône au sommet des résultats à l'examen du baccalauréat depuis plusieurs années", a-t-il dit.

Ces résultats, a-t-il observé, sont "la preuve du sérieux à tous les niveaux, dans cette wilaya", ajoutant que cette première position au classement national est "aussi bien, le fruit des efforts consentis par le secteur pour améliorer les conditions de nouveaux projets au profit des parents d'élèves qui jouent un rôle et fournissent un effort important dans ce domaine".

Abordant l'enseignement de tamazight, M. Belaabed a annoncé que "le nombre d'élèves étudiant tamazight, à l'échelle nationale, est de plus de 500.000 dans les trois paliers éducatif", ajoutant que son département "œuvre, en coordination avec le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), à l'encouragement et à la généralisation de l'enseignement de cette langue à la totalité des établissements scolaires".

Il a aussi affirmé que "le Premier ministre assure personnellement le suivi de la généralisation de l'enseignement de cette matière, qui a son poids et sa valeur dans le système éducatif algérien, car c'est une matière dédiée à l'histoire, à l'identité et au patrimoine".

Le ministre de l'Education nationale a également abordé le dossier de révision du statut particulier des fonctionnaires relevant des corps spécifiques de l'éducation nationale, ordonnée par le Président de la République en 2020.

Selon lui, la nouvelle mouture prévoit notamment "l'amélioration du classement des enseignants dans les trois paliers", "la réduction du volume horaire", et "l'exemption des enseignants du primaire des tâches non pédagogiques" pour qu'ils puissent se consacrer à leur mission éducative". Cette nouvelle mouture "apportera de nombreux acquis pour les enseignants", a-t-il assuré.

FOOT/ ITALIE

Empoli remporte le derby de la peur et enfonce la Salernitana

Empoli s'est imposé 3 à 1 sur le terrain de la Salernitana qui fonce tout droit vers la 2e division, vendredi en ouverture de la 24e journée du Championnat d'Italie. Empoli a arraché la victoire dans le final avec des buts sur penalty (88e) du Franco-Sénégalais M'Baye Niang, tout juste de retour en Italie, et de Matteo Cancellieri (90+4e). Grâce à cette deuxième victoire en quatre matches, le club toscan qui a déjà limogé deux entraîneurs cette saison, est passé de la 19e à la 15e place avec 21 points. La Salernitana, conspuée par ses supporters à sa sortie du terrain, reste en revanche coincée à la dernière place avec 13 points, à six points du 17e rang, synonyme de maintien. L'avenir de son entraîneur Filippo Inzaghi semble de plus en plus précaire: l'ancien international italien, arrivé en octobre, affiche un bilan désastreux de dix défaites, quatre nuls et deux victoires, soit dix points en seize matches.

ATHLÉTISME / JAMAÏQUE

Shelly-Ann Fraser-Pryce arrêtera sa carrière après les JO-2024

La sprinteuse jamaïcaine, Shelly-Ann Fraser-Pryce, triple championne olympique (100m en 2008 et 2012, 4x100m en 2021), a confirmé qu'elle prendrait sa retraite après les Jeux Olympiques Paris-2024. La Jamaïcaine (37 ans), également médaillée en 2016 à Rio malgré une blessure à un orteil (5e du 100m, 2e du 4x100m), avait accouché en 2017 avant de retrouver les sommets. C'est d'ailleurs pour se consacrer à sa famille qu'elle a décidé de raccrocher les pointes. "Mon fils a besoin de moi, avec mon mari, nous sommes ensemble depuis avant ma victoire en 2008. Il s'est sacrifié pour moi, a-t-elle déclaré. Nous formons un partenariat, une équipe, et c'est grâce à ce soutien que je peux faire ce que je fais depuis toutes ces années. Je pense que je leur dois maintenant de faire quelque chose d'autre". Fraser-Pryce se prépare pour ses derniers Jeux à Paris, une occasion de repousser les limites: "Je veux montrer aux gens que l'on s'arrête quand on le décide et selon ses propres conditions".

FOOT AMÉRICAIN / NFL

Lamar Jackson (Baltimore Ravens) élu MVP de la saison régulière

Le quarterback des Ravens de Baltimore, Lamar Jackson (27 ans), a été élu MVP de la saison régulière de la Ligue nord-américaine de football (NFL), jeudi soir à Las Vegas, à trois jours du Super Bowl 2024 qui opposera les Chiefs de Kansas City aux 49ers de San Francisco. Le QB des Ravens a pratiquement été élu à l'unanimité des votants. Sur les 50 journalistes appelés à désigner le meilleur joueur de la saison, 49 ont ainsi nommé Jackson. Au classement du vote, ce dernier a devancé Dak Prescott, son alter ego des Dallas Cowboys, et Christian McCaffrey, le coureur des 49ers. Cette saison, Lamar Jackson a complété 67,2 % de ses passes pour 3 678 yards et 24 touchdowns. Il a permis à Baltimore de finir avec le meilleur bilan de la saison régulière. Les Ravens ont ensuite atteint la finale de Conférence, où ils ont cédé contre les Kansas City Chiefs. C'est la deuxième fois de sa carrière que Jackson est élu MVP de la NFL. Il avait déjà été distingué en 2019. Lamar Jackson fait désormais partie du cercle des joueurs ayant été élus MVP plus d'une fois, avec Joe Montana (San Francisco), Steve Young (San Francisco), Brett Favre (Green Bay), Peyton Manning (Indianapolis), Tom Brady (New England), Aaron Rodgers (Green Bay) et Patrick Mahomes (Kansas City). Parmi les autres trophées décernés jeudi, les Cleveland Browns ont notamment été à l'honneur: Myles Garrett a été élu meilleur défenseur de la saison et Kevin Stefanski meilleur entraîneur. Enfin C.J. Stroud et Will Anderson, quarterback et défensive end de Houston, ont été désignés meilleurs débutants de la saison (l'un pour les attaquants, l'autre pour les défenseurs).

EQUIPE DU BURKINA FASO

Le sélectionneur Velud remercié

Le Comité exécutif de la Fédération burkinabé de football (FBF), réuni jeudi, a décidé de ne pas renouveler le contrat du sélectionneur de l'équipe A, le Français Hubert Velud et l'ensemble de son staff, à l'issue de l'élimination des "Étalons" en 1/8e de finale de la CAN-2023 (reportée à 2024) qui se déroule en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février).

Le Comité exécutif de la FBF a fait le constat d'un bilan en deçà des attentes du peuple burkinabé et rassure les amoureux du ballon rond de sa volonté de continuer à faire en sorte que le drapeau national soit hissé à la plus haute marche des échéances futures. Pour ce faire, il est indéniable que le management des Étalons constaté lors de cette CAN est en déphasage avec les ambitions du football burkinabé. C'est pourquoi, tout en remerciant le sélectionneur Hubert Velud et l'encadrement technique dans son ensemble, le Comité exécutif a pris la décision de ne pas renouveler le contrat du sélectionneur national et l'ensemble de l'encadrement", a indiqué l'instance burkinabé dans un communiqué. Le Burkina Faso a quitté la compétition au stade des 1/8es



de finale, après sa défaite face au Mali (1-2), jouée le 30 janvier au stade Amadou Gon Coulibaly à Korhogo. Lors de la phase de groupes, le Burkina Faso a réalisé un bilan d'une victoire face à la Mauritanie (1-0), un nul contre l'Algérie (2-2), et une défaite

contre l'Angola (0-2). "Le Comité exécutif se projette déjà sur les éliminatoires de la coupe du monde 2026 et ceux de la CAN-2025. Il constituera dans les plus brefs délais un encadrement technique compétent et résilient avec un cahier de charges et des objectifs im-

pératifs de succès", ajoute la même source. Et de conclure: "La FBF appelle à la mobilisation de tous les acteurs autour des Étalons pour leur apporter un soutien ferme et les prières afin qu'ils reviennent avec plus d'enthousiasme pour de plus belles victoires."

CARLO ANCELOTTI (ENTRAÎNEUR DU REAL MADRID)

"Je ne pense pas que le titre se jouera face à Gérone"

L'entraîneur du Real Madrid (Liga espagnole de football) Carlo Ancelotti, a estimé vendredi que le match contre Gérone, surprenant 2e, prévu samedi au stade Santiago Bernabeu (18h30) comptant pour la 24e journée, ne sera pas décisif pour le titre, tout en admettant qu'une victoire pourrait donner un certain avantage. "Celui qui gagne demain prend l'avantage, mais la Liga est encore très longue. Je ne pense pas que la Liga soit décidée demain, quoi qu'il arrive", a indiqué le technicien italien en conférence de presse vendredi. Le Real Madrid, accroché le week-end

dernier dans le derby madrilène face à l'Atlético (1-1), occupe la tête du classement avec 58 points, à deux longueurs d'avance sur son dauphin Gérone. L'entraîneur de Gérone, Michel, ne pourra pas s'asseoir sur le banc en raison d'une suspension, mais Ancelotti estime que son absence "n'est pas un facteur déterminant". Le technicien italien en a profité pour demander "plus de compréhension" de la part des arbitres lorsqu'il s'agit d'avertir les entraîneurs. "Nous avons beaucoup de respect pour Gérone, mais nous sommes confiants

pour retrouver le chemin de la victoire après le match nul" contre l'Atlético Madrid (1-1) le week-end dernier, a déclaré Ancelotti. Concernant les doutes sur l'état de forme de l'ailier brésilien Vinicius Jr, Ancelotti a assuré que ce dernier allait "bien" et qu'il était "prêt à commencer". Quant au défenseur allemand Antonio Rüdiger, touché à la cuisse gauche, son entraîneur a assuré qu'"il a eu une bonne sensation, demain (samedi) nous verrons à nouveau, s'il se sent bien. A pleine capacité, il jouera, sinon, nous n'allons pas prendre de risques".

ESPAGNE

Le FC Barcelone condamné à payer près de 23 millions d'euros

Le FC Barcelone a été condamné vendredi par la justice espagnole à payer près de 23 millions d'euros de redressement fiscal sur les sommes versées aux agents des joueurs du club entre 2012 et 2015, mais a fait appel de cette décision. La Chambre des contentieux administratifs du tribunal national, la principale instance pénale espagnole, a confirmé un jugement du Tribunal économique et administratif cen-

tral (TEAC) rendu en juin 2020, contre lequel le club catalan avait déjà fait appel, a indiqué l'instance dans un communiqué. Le TEAC avait condamné Barcelone à payer près de 23 millions d'euros de redressement sur l'impôt, sur les personnes physiques et concernant les sommes versées aux agents des joueurs. Le tribunal avait considéré que comme ces agents "fournissent leurs services aux footballeurs

et non au club, (ces sommes) ont le caractère de revenus de travail et sont soumis à une retenue au moment du paiement". Le Barça, de son côté, estimait que ces paiements "correspondent à la rémunération convenue pour leurs services rendus à l'entité sportive et, qu'en ce sens, il n'est pas possible d'attribuer à titre de rémunération aux joueurs les montants qui correspondent aux services rendus au club." Mais, selon le tribunal espa-

gnol, "une partie de la rémunération est versée aux joueurs et doit donc être soumise à la fiscalité afférente". Le FC Barcelone a fait part de sa décision de faire appel du jugement de la chambre, devant la Cour suprême. Il a souligné que "cette décision n'oblige pas le club à payer (l'amende) pour le moment", tout en précisant que la somme a été "provisionnée dans les comptes".

FOOT - CAN-2023 (FINALE)

Côte d'Ivoire/Nigeria, apothéose d'un tournoi riche en enseignements

La finale de la 34e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2023), prévue aujourd'hui soir au stade olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé, entre la Côte d'Ivoire, pays hôte, et le Nigeria, sera sans aucun doute l'apothéose d'un tournoi riche en enseignements et surprises.



Toute la Côte d'Ivoire retiendra ainsi une nouvelle fois son souffle lors de cette finale très attendue, mais cette fois-ci avec plus d'assurance après les dernières prestations des Eléphants. Les deux sélections, qui s'étaient déjà affrontées en phase de poules (victoire 1-0 du Nigeria), disputeront cette finale avec de nouveaux objectifs afin de finir en beauté une CAN exceptionnelle. Si les Ivoiriens se sont hissés jusqu'en finale alors qu'ils étaient déjà au bord du gouffre à l'issue de la troisième journée des poules, les Nigériens, eux, ont affiché leur intention dès le début du tournoi en produisant un jeu collectif, séduisant et une animation défensive qui a fait ses preuves jusqu'ici. Les Super-Eagles ont empêché leur ticket pour la finale après leur victoire aux tirs au but face à la surprenante équipe

d'Afrique du Sud (4-2 t.a.b, 1-1 temps réglementaire et prolongations). De leur côté, les Eléphants ont accédé à la finale à la faveur de leur victoire, courte mais méritée, contre la RD Congo (1-0). Les Eléphants, qui se sont métamorphosés après leur qualification miraculeuse aux matches à élimination directe, sont loin de se contenter de l'argent d'une édition organisée à domicile et dont le titre leur semble à portée de main. En effet, la Côte d'Ivoire tentera de remporter un troisième trophée après ceux décrochés en 1992 et 2015, alors que le Nigeria court derrière un 4^e titre africain après ses sacres en 1980, 1994 et 2013. En se hissant en finale, la Côte d'Ivoire a brisé le signe indien qui pourchasse les pays organisateurs depuis la CAN 2006 où l'Égypte, future vainqueur, a réussi à se qualifier pour la finale du tournoi.

Afin d'espérer décrocher le titre de cette édition, le Nigeria doit compter sur un atout de taille, à savoir le ballon d'Or africain 2023, Victor Osimhen. Très attendu avant le début du tournoi, le Nigérien n'a inscrit qu'un seul but jusqu'ici, mais sa contribution dans les exploits de son équipe est là pour témoigner en sa faveur. Dimanche, il mettra assurément son altruisme au profit de sa sélection afin de s'adjuger le titre. Le Nigeria, qui disputera sa 8^e finale en 19 participations à la CAN, mettra indubitablement tout à profit afin de ne pas avoir des regrets, comme c'était le cas lors des finales perdues en 1984, 1988, 1990 et 2000. La finale sera arbitrée par le Mauritanien Dahane Beida (32 ans), assisté de l'Angolais Jerson Emiliano dos Santos (1^e assistant) et de la Zambienne Diana Chikotesha (2^e assistant).

FOOT/TRANSFERTS

Youcef Atal transféré à l'Adana Demirspor en Turquie

L'international défenseur algérien de l'OGC Nice Youcef Atal a rejoint l'Adana Demirspor (Süper Lig turque) jusqu'à la fin de la saison, a indiqué le club niçois sur sa page officielle X (ex-tweeter). A six mois de la fin de son contrat, Youcef Atal quitte l'OGC Nice pour la Turquie, après 5 saisons et demie en rouge et noir, 115 matchs disputés et 12 buts inscrits. Arrivé à Nice en 2018, le latéral avait enthousiasmé le public niçois lors de sa première saison. "Le club lui souhaite bonne chance pour la suite de sa carrière.", lit-on dans le communiqué de l'OGC Nice. Le club Adana Demirspor occupe actuellement la 9^e place au classement de la Süper Lig turque.

ATHLÉTISME/
MEETING INDOOR
DE LYON

L'Algérien Mohamed Belbachir sacré au 800m

Le demi-fondiste algérien Mohamed Belbachir a remporté l'épreuve du 800m du meeting indoor de Lyon en France, à l'issue de la finale B qui s'est disputée vendredi soir à la salle Stéphane Diagana. L'Algérien a franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 1:47.36, devant le Britannique Learmonth Guy (1:47.84) et le Japonais Kaneko Mikuto (1:49.95). Pour rappel, Mohamed Belbachir (30 ans) occupe la 37^e position au classement mondial de la spécialité du 800m.

JUDO / OPEN
AFRICAIN DE TUNIS

Les cadets algériens sacrés avec 26 médailles dont 10 en or

La sélection algérienne de judo (catégories, cadets), avec un total de 26 médailles (10 or, 6 argent et 10 en bronze), a remporté l'Open Africain 2024, organisé vendredi dans la capitale tunisienne. La sélection algérienne s'est illustrée de fort belle manière en décrochant la première place devant les judokas tunisiens avec 19 médailles dont 4 en or. Les dix médailles d'or ont été l'œuvre de Moudeter Salah-Eddine (-60kg), Hezil Oussama Abdelhak (-66 kg), Haimouda Abdellah-Tamime (-81 kg), Benatia Ayman (-90 kg), Hannou Salim (+90 kg) chez les garçons. Zemouli Roudjaina (-40 kg), Mekhelef Manel (-48 kg), Guerfaoui Rahma (-63 kg), Adda Dounia (-70 kg) et Benfedda Lina (+70 kg) ont été sacrées chez les filles. Les judokas Aduoune Mohamed-Mehdi (-50 kg), Harfouchi Youcef (-60 kg), Ensaad Necerredine (-66 kg), Bouguerri Abderrahmane (-81 kg) ont décroché la médaille d'argent chez les garçons, au même titre que Abbes Roumaïssa (-44 kg) et Brahimi Hanane (-57 kg) chez les filles. Les médailles de bronze ont été décrochées par Addad Larbi et Hannache Zakaria (-50 kg), Benkhamou Mohamed-Bilel et Degouah Mohamed-Amine (-55 kg), Rebahi Abdallah (-60 kg), Fidjel Abdelhak (-73 kg), Haimour Mohamed-Salah (-90 kg), Cherifi Chems Eddine (+90 kg), Amrane Ayat (-44 kg) et Belbachir Assia (-52 kg). Les épreuves de l'Open africain de Tunis consacrées aux catégories cadets et cadettes ont enregistré la participation de 122 athlètes (76 garçons et 46 filles) représentant sept pays de trois continents.

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (16E JOURNÉE)

L'Entente de nouveau sur le podium, le MCO n'arrive pas à décoller

L'Entente de Sétif a difficilement dominé l'USM Khenchela (2-1), en match disputé vendredi au stade du 8-Mai 1945, alors que le MC Oran a concédé un nul au goût de défaite face à l'ASO Chief (1-1), pour le compte de la 16^e journée de Ligue 1 Mobilis. L'USMK s'est retrouvée en infériorité numérique après 31 minutes de jeu, suite à l'expulsion du défenseur Oussama Kaddour. Malgré cela, elle n'a que chèrement vendu sa peau, puisque l'"Aigle Noir" a souffert le martyr pour l'emporter difficilement (2-1). En effet, après l'ouverture du score par Ammar Oukil (6e), les visiteurs ont fait preuve d'une grande rigueur sur le plan défensif, bloquant toutes les issues devant les Sétifiens.

Ces derniers ont d'ailleurs dû attendre la 79^e minute pour doubler la mise, grâce un penalty transformé par Ayman Lahemri (2-0). Même réduite à dix, l'USMK n'a rien lâché dans ce match et a continué à jouer ses chances à fond, jusqu'à obtenir un penalty à la 83^e, transformé dans la foulée par Sameur. Une réduction du score ayant relancé le suspense pendant les dix minutes restantes (temps additionnel inclus), car l'ESS n'était plus à l'abri d'une égalisation, terminant carrément avec la peur au ventre. Une importante victoire cependant pour le club phare des Hauts-Plateaux, car elle le propulse provisoirement sur la troisième marche du podium avec 27 points, au moment où son adversaire du jour reste scot-

ché à la septième place, avec 23 unités. De son côté, le MC Oran avait relativement bien démarré son match, en ouvrant le score juste avant la pause par l'intermédiaire de la recrue hivernale Walid Ardji (ex-CS Constantine) (45e+1). Mais à force d'insister, les Chélifiens ont réussi à arracher l'égalisation par le Togolais Agbagnou (69e), avant de conserver leur acquis jusqu'au coup de sifflet final (1-1). Une bien mauvaise affaire pour le club d'El-Hamri, qui a laissé filer deux précieux points, alors qu'il est sérieusement menacé de relégation. Il reste d'ailleurs avant-dernier au classement général, avec dix points, alors que l'ASO se maintient au 13^e rang, avec 17 unités.

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIEN

L'offensive sioniste contre Rafah se précise

L'offensive sioniste sur la ville palestinienne de Rafah se précise. Après la ville de Gaza, puis Khan Younès, Israël projette désormais une opération au sol dans cette ville jouxtant l'Égypte, dans l'extrême sud de la bande de Gaza. Rien ne semble arrêter les sionistes dans leur œuvre génocidaire.

Tôt hier, des témoins ont fait état de frappes dans les environs de Rafah, dernier refuge des populations déplacées dans la bande de Gaza. Au moins 28 personnes ont été tuées dans ces frappes, selon un responsable de la santé publique et des journalistes d'AP qui ont vu les corps arriver dans les hôpitaux.

HUMAN RIGHTS WATCH : LES PLANS D'ÉVACUATION SIONISTES À RAFAH SONT "DÉSASTREUX" ET "ILLÉGAUX"

L'organisation internationale de défense des droits de l'Homme, Human Rights Watch (HRW) a déclaré que toute évacuation forcée de la population de Rafah par l'entité sioniste, alors qu'elle se prépare à attaquer la ville, serait "illégal" et aurait des conséquences "désastreuses". Dans un communiqué publié vendredi sur son site, HRW affirme que "Rafah abrite actuellement la majeure partie de la population de la bande de Gaza, dont 1,7 million de Palestiniens déplacés, et la situation devient plus désespérée, car les gens vivent dans des camps improvisés, où des tentes sont construites avec des matériaux fragiles dans des zones résidentielles surpeuplées". Human Rights Watch a mis en garde, déjà, contre "le risque croissant de déplacement forcé, qui constitue un crime de guerre". Pour conclure, l'ONG souligne que le fait de "forcer plus d'un million de Palestiniens déplacés à Rafah à évacuer à nouveau, sans un endroit sûr où aller, est illégal et aura des conséquences désastreuses". "Il n'y a pas d'endroit sûr où aller à Gaza. La communauté internationale doit prendre les mesures nécessaires pour empêcher de nouveaux déplacements et atrocités", a-t-elle prévenu.

AMNESTY INTERNATIONAL : LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE A L'OBLIGATION DE PRÉVENIR LE GÉNOCIDE À GHAZA

La secrétaire générale d'Amnesty International, Agnès Callamard, a déclaré que la communauté internationale avait le devoir d'agir pour prévenir le génocide à Gaza, soumise à une guerre sioniste dévastatrice depuis le 7 octobre 2023. A travers un message sur la plateforme "X", Callamard a souligné vendredi la possibilité d'une agression sioniste terrestre à Rafah, au sud de la bande de Gaza. Elle a ajouté, s'interrogeant : "L'évacuation ? Mais où ? Il n'y a aucun endroit où



aller pour les Palestiniens". Callamard a prévenu que "les Palestiniens de Gaza courent un grand risque de génocide", affirmant que la communauté internationale "a l'obligation d'agir pour prévenir le génocide". Elle a averti en outre que l'éventuelle expansion du génocide sioniste à Rafah "aura des conséquences désastreuses pour plus d'un million de personnes, dont la majorité sont déplacées". L'ONG a conclu en disant : "Cela aura également un impact désastreux sur l'ensemble du système d'aide humanitaire à Gaza".

LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM) : LES HABITANTS VIVENT UNE "CATASTROPHE HUMANITAIRE DRAMATIQUE"

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a déclaré, vendredi, que les habitants de la bande de Gaza endurent une "catastrophe humanitaire dramatique" notamment avec la propagation de la faim et des maladies dans l'enclave palestinienne assiégée. Le directeur pays du PAM pour la Palestine, Matthew Hollingworth, a souligné que "la bande de Gaza est en proie à une série de crises, notamment le manque de soins médicaux et la faim". Décrivant ce qu'il a pu observer sur le terrain dans la bande de Gaza, le responsable onusien a déclaré : "la bande de Gaza est aujourd'hui totalement différente de ce qu'elle était il y a quatre mois, car plus de la moitié de ses habitations sont détruites et endommagées et la plupart des Gazaouis sont dés-

ormais sans abri". "Selon des statistiques de l'Onu réalisées en décembre dernier, au moins 300 000 personnes dans le nord de la bande de Gaza risquent de mourir de faim", a-t-il ajouté. Matthew Hollingworth a estimé que "les habitants de la bande de Gaza vivent une catastrophe humanitaire dramatique, marquée par la propagation de la faim et des maladies". Après plus de 28 000 morts et plus de 60 000 blessés et des milliers de disparus, la communauté dite internationale garde toujours le silence. Cette communauté cherche encore des arguments. Elles ne les

trouvent pas. Pour l'homme blanc, Américain et Européen, Israël ne fait que se défendre. Le monde arabo-musulman n'est en reste : L'Égypte, l'Arabie Saoudite, La Turquie, Les Emirats-Arabo-unis, La Jordanie et L'Autorité palestinienne leurs arrivent de faire des déclarations ici et là, mais il semble que la guerre sioniste contre la population palestinienne à Gaza arrangent allègrement leurs affaires. Il n'est plus un secret pour personne que la guerre sioniste contre Hamas est aussi la guerre de ces régimes.

R.I

L'AFRIQUE DU SUD

Pretoria réaffirme son engagement à œuvrer pour l'arrêt du génocide sioniste

Le vice-ministre sud-africain des Affaires étrangères, Alvin Potts, a affirmé que la plainte déposée par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste à la Cour internationale de justice visait à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin au génocide en cours dans la bande de Gaza, réitérant l'engagement de Pretoria à défendre les droits des Palestiniens.

"Le gouvernement sud-africain et les Etats membres de la Cour internationale de Justice continuent de suivre le rapport présenté par l'entité sioniste à la Cour, et n'hésiteront pas à prendre les mesures nécessaires pour soutenir le peuple palestinien et suivre la réaction des Sionistes qui bafoue la résolution et l'ordre de la Cour Internationale de justice", a déclaré Potts dans un entretien à la télévision "Falastin", rapporté par l'agence de presse palestinienne Wafa.

"En tant que pays membre des Nations unies et de la Cour Internationale de justice, nous avons souligné la nécessité de prendre des mesures et que le procureur général prenne cette affaire sérieusement, et que les crimes commis par l'entité sioniste soient condamnés", a-t-il affirmé, mentionnant que son pays s'était adressé au monde entier pour souligner l'importance de mettre fin aux

crimes de guerre contre les Palestiniens. Il a précisé que les forces d'occupation commettent des crimes quotidiens et tuent délibérément des Palestiniens, notant que son gouvernement a utilisé les données disponibles sur le terrain et les a présentées à la Cour internationale de justice pour monter au monde la politique sioniste.

Le vice-ministre des Affaires étrangères a rappelé que ce n'était pas la première fois que l'occupant sioniste viole les décisions de la CIJ et internationales, et a déclaré : "Nous faisons tout ce qui est possible aux niveaux local et international pour mobiliser le soutien et pour garantir que les Sionistes se soumettent à la cour et cessent de violer sa décision".

Potts a affirmé que son gouvernement avait été soumis à des pressions et à des harcèlements pour tenter de le forcer à changer de position, à ne pas se présenter au tribunal et à ne pas poursuivre une approche politique favorable au peuple palestinien. "Nous ne nous soumettons à personne et ne craignons pas les sanctions, personne ne peut acheter la voix de l'Afrique du Sud par l'argent, personne ne pourra nous exproprier notre droit de solidarité avec le peuple palestinien", a-t-il conclu.

R.I

TÉLÉ

VISION



tmc New York Unité Spéciale

21h15



Benson et Stabler se rendent dans un grand hôtel de la ville où a été retrouvé le cadavre d'un jeune homme. Il a été battu à mort.

france.2 De son vivant

21h10



Le docteur Edde a une tâche difficile à accomplir : annoncer à Benjamin qu'il est atteint d'un cancer du pancréas au stade 4, que celui-ci est incurable.

france.3 Acceptable Risk

21h10



Persuadée que le docteur Hoffman est responsable d'une série de morts suspectes parmi ses collègues, Sarah l'affronte, au risque de mettre sa propre vie en danger.

C 8 La deuxième étoile

21h19



Jean-Gabriel est désormais présentateur météo sur une chaîne régionale, tandis que sa femme Suzy connaît un grand succès grâce à une chaîne culinaire sur Youtube.

W9 Nigeria / Côte d'Ivoire

20h50



Coupe d'Afrique des nations. Finale. Nigeria / Côte d'Ivoire.

TFX La Grande Muraille

21h05



William Garin fait partie d'une troupe de bandits qui parcourt le désert à la recherche d'un matériau précieux et très convoité, la poudre à canon.

C STAR Chicago Fire

21h10



La caserne 51 est en ébullition et attend avec impatience de célébrer le mariage de Stella et Kelly. Le stress monte à l'approche de l'événement.

Costumes et décors: La série

"The Crown" fait un carton aux enchères



De la bague de fiançailles de Diana au carrosse royal, les passionnés de la célèbre série Netflix "The Crown" ont acquis costumes, accessoires et décors pour des milliers de livres lors d'une vente aux enchères organisée à Londres par la maison Bonhams.

Les 450 lots mis en vente, qui allaient de simples esquisses de robes à d'imposants décors grandeur nature, ont été utilisés pour la série multiprimée sur la famille royale britannique, l'un des plus grands succès de la plateforme américaine mais souvent critiquée pour ses arrangements avec l'histoire.

Parmi les pièces les plus imposantes, la reproduction du trône du couronnement a été achetée 25'600 livres, l'imposant carrosse orné d'or, «en parfait état de marche», a été adjugé pour 56.300 livres, et la jaguar verte de la princesse Diana est montée jusqu'à 70'000 livres.

De nombreuses tenues (robes, smokings) portées par Matt Smith (prince Philip), Vanessa Kirby (princesse Margaret) ou Olivier Colman et Claire Foy (la reine Elizabeth II) ont été estimées entre 700 euros et 3.000 euros. Des prix souvent proches de ceux pratiqués par certaines enseignes de luxe.

Certains lots sont toutefois proposés à des prix de départ plus accessibles, comme un duo en porcelaine de corgis, les chiens adorés d'Elizabeth II, autour de 200 livres (230 euros) ou des figurines à l'effigie de la reine (140 euros). Un ensemble de valises utilisées par Emma Corrin et Elizabeth Debicki ont été estimées environ 2.500 euros.

Les bénéfices de la vente iront aux étudiants de l'École nationale du cinéma et de la télévision, en collaboration avec Left Bank Pictures, la maison de production britannique de "The Crown".

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

* Pour votre Publicité s'adresser à : "l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger -
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

THÉÂTRE NATIONAL Samar-Bendaoud présente son spectacle "Dansons !" devant un public nombreux

"Dansons !", un spectacle de danse, de diversité et d'inclusion, a été présenté, vendredi à Alger, par la Compagnie "Samar-Bendaoud", dans une prestation haute en couleurs et en émotions, rendue "au-delà des normes conventionnelles".

Présenté au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi et devant un public nombreux, le spectacle, conçu et mis en scène par Samar Bendaoud, rappelle la noblesse de la danse, comme un moyen d'expression artistique, qui permet au corps de se raconter dans un langage universel hautement esthétique. Dans un programme prolifique déroulé en 90 mn de temps, vingt tableaux, conçus dans un beau mélange des genres, allant du classique au contemporain et au folklore traditionnel, ont permis une belle randonnée onirique qui a débuté avec une belle invitation lancée au public à une immersion dans un univers feutré, où la danse transcende les frontières physiques. D'une escale à une autre, les nombreux spectateurs sont transportés dans un tourbillon de grâce et de légèreté, sur des variations aux cadences à trois temps des valses, "bleue" et "blanche", avant d'enchaîner dans la grâce, avec "Casse-noisette" et "Le lac des cygnes", deux pièces des plus célèbres du répertoire classique universel. Les ballerines et les danseurs de différents niveaux de la



Compagnie Samar-Bendaoud, ont été passés en revue, des classes benjamines à celles des adultes, tout le monde s'est gracieusement exprimé sur des pièces aussi célèbres qu'universelles, à l'instar de, "Carmen" de Georges Bizet (1838-1875), ou les extraits de différents mouvements des Opéras russes, "La Bayadère", ou "Raymonda". Parmi les ballerines et les danseurs qui ont brillamment porté ce message d'ouverture à la pratique de la danse, Dekar Alicia, Mahfoud Lakehal, Feriel Ouitis, Katia hadj Messaoud, Yasmine Tinhinane Ouar, Kamelia Oukid, Lilya Chala et Sarah Mekkaoui, qui

se sont investis dans des chorégraphies en solo, duo, trio ou d'ensemble, occupant tous les espaces de la scène dans de belles géométries des mouvements. La bande son et musique a également été imposante par le volume et le choix des différentes pièces, intelligemment adaptées aux thématiques traitées dans un spectacle visuel réussi dans tous ses ateliers. La précision et la synchronisation des mouvements étaient également de mise sur d'autres pièces encore, à l'instar de, "Fille du pharaon", "La fille mal gardée" (duo, puis solo), "Fever Peggy Lee" (jazz), "Les questions d'Asa", "Zousfour tal min

choubbak", (oiseau apparu à la fenêtre), une danse en hommage au peuple palestinien de Ghaza, qui continue de subir la barbarie, le génocide et les crimes de guerre, perpétrés par l'armée de l'occupation sioniste. Le public qui a longtemps applaudi les artistes et interagi avec les différentes facettes du spectacle, a enfin apprécié les dernières danses du spectacle, exécutées sur les pièces, "J'écris ton nom" (extraît), "Nagada sang dhol" (Bollywood) et "Naili", une belle conclusion dans l'élégance, avec une mélodie du terroir et une cadence du patrimoine culturel algérien.

R.C

Loi sur la protection du patrimoine culturel : Installation de la commission chargée de la révision

La commission nationale chargée de la révision de la loi sur la protection du patrimoine culturel, composée de 16 membres dont des chercheurs, experts et spécialistes du patrimoine, a été installée à Alger. Cette commission intervient après la tenue des assises nationales sur la révision de la réglementation relative à la protection du patrimoine culturel, tenues le 25 janvier dernier. Le ministre de la culture a exhorté les membres de la commission à élaborer un nouveau texte basé sur des amendements profonds de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, ou pro-

mulguer une nouvelle loi sur le patrimoine culturel algérien si les amendements introduits sur la loi en vigueur, dépassent un certain nombre, en intégrant une nouvelle terminologie relative à la valorisation et la préservation du patrimoine. Elle a appelé, à ce propos, à promulguer une loi sur le patrimoine culturel, adaptée aux nouveaux défis et enjeux, en œuvrant à simplifier les procédures relatives au classement du patrimoine matériel et immatériel, dans une démarche devant consacrer la dimension économique de l'exploitation du patrimoine culturel, conformément aux enga-

gements internationaux de l'Algérie en matière de protection et de préservation du patrimoine culturel. Présidée par Amar Nouara, actuel directeur de la protection légale des biens culturels au ministère de la Culture et des Arts, la commission nationale chargée de la révision de loi sur le patrimoine est composée de 16 membres dont des responsables de structures de gestion de biens culturels et de protection du patrimoine, spécialistes en patrimoine, en histoire et en préhistoire, en plus d'architectes et enseignants en archéologie et en droit.

R.C

Spike Lee et Denzel Washington s'attaquent à un classique d'Akira Kurosawa

Denzel Washington et Spike Lee collaboreront pour une cinquième fois à l'occasion d'un remake du suspense High and Low du légendaire cinéaste japonais Akira Kurosawa. Il s'agira d'une première collaboration entre le cinéaste et l'acteur depuis le fort malin film de braquage de banque Inside Man, sorti en 2006. Comme pour les récents Napoleon de Ridley Scott et Killers of the Flower Moon de Martin Scorsese, le thriller, dont le tournage doit débuter le mois prochain, aura droit à une sortie dans les cinémas avant d'être proposé sur la plateforme Apple TV+. Dans le long métrage de 1963, qui mettait en vedette le toujours intense Toshiro Mifune, nous nous retrouvons à Yokohama, où un brigand mettait tout en oeuvre pour kidnapper l'enfant d'un riche industriel japonais dans le but, évidemment, de demander une importante rançon. La situation prenait toutefois une tournure un tantinet plus complexe lorsque l'enfant enlevé se révélait être le fils du chauffeur du riche homme d'affaires. Ce dernier devait alors prendre une décision, à savoir utiliser sa richesse pour sauver l'enfant, ou pour accroître son influence. Le scénario a été co-écrit par Spike Lee et Alan Fox.

N.C

Hollywood - Un nouvel Oscar récompensera les directeurs de casting

Charlie Hunnam, Brad Pitt, Adèle Haenel... Ils ont tous été découverts grâce à eux. L'Académie des Oscars a annoncé que la grande famille des statuettes allait s'agrandir. D'après les organisateurs de la cérémonie, une nouvelle catégorie récompensera désormais les directeurs de casting. Ils devront néanmoins attendre 2026 pour connaître le premier lauréat. Les Oscars passeront donc de 23 à 24 catégories. Cette reconnaissance vient remettre sur le devant la scène une profession essentielle dans la création d'un film, pourtant souvent invisibilisée. Ce changement souffre un vent de fraîcheur sur l'Académie des Oscars. En effet, cette nouvelle catégorie est la première expansion depuis 2001.

N.C

"The Regime", avec Kate Winslet, sortira le 4 mars

HBO Max vient de dévoiler un trailer très, très appétissant de sa nouvelle satire politique, The Regim. On y retrouve Kate Winslet en chancelière totalitaire d'un pays européen fictif, qui, parce qu'elle a un crush sur un petit militaire random (campé par Matthias Schoenaerts), fait de ce dernier son bras droit et surtout... Dans Le Régime, l'ex-héroïne de rom'com sera flippante comme on ne l'a jamais vue ! Kate Winslet incarnera une dictatrice d'un pays européen (fictif), qui règne d'une main de fer sur son peuple et aussi ses ministres, assumant ses coups de colère et ses ambitions de conquête. La soif de pouvoir à l'état brut. Sauf que dehors, le peuple gronde et la révolution menace. Une série politique dopée à l'humour noir qui nous conduit au cœur d'un régime autoritaire moderne alors que celui-ci commence à s'effondrer. La Chancelière Elena Vernham (Winslet), que l'isolement entre les quatre murs du palais a rendue de plus en plus paranoïaque et instable, s'entoure du soldat Herbet Zubak, un confident aussi improbable qu'imprévisible. Tandis que son emprise sur la Chancelière ne cesse de croître, les tentatives infructueuses de cette dernière pour éteindre sa soif de pouvoir provoquent une fracture au sein du Palais et conduisent à l'embrasement du pays. Écrite par Will Tracy et réalisée en partie par Stephen Frears, la série en 6 épisodes sera diffusée dès le lundi 4 mars.

N.C

"Asharq Discovery" lance la série arabe originale "Bassma"

Asharq Discovery, la nouvelle plateforme d'infodivertissement gratuite en langue arabe en collaboration avec Warner Bros. Discovery, a lancé une nouvelle suite d'émissions originales, dont Bassma. Cette série met en lumière les histoires inspirantes de femmes arabes pionnières et leur profond impact sur les sociétés du monde entier. Bassma se déroule sous la forme d'une série

en dix parties, mettant en lumière certaines des femmes les plus emblématiques qui façonnent et inspirent le monde arabe d'aujourd'hui. Parmi les personnalités présentées figurent l'actrice égyptienne Youssa, la célèbre chanteuse marocaine Samira Said, l'avocate Sofana Dahlan et la pionnière ingénieure aérospatiale saoudienne Mashaal Ashemimry. La programmation comprend également la championne de sport automo-

bile Dania Akil et la talentueuse designer saoudienne Razan Al-Azzouni. Bassma offre aux téléspectateurs un aperçu intime de la vie et des réalisations de ces femmes extraordinaires, célébrant leur résilience, leur vision et leurs contributions à la société. L'émission, accessible gratuitement, est exclusivement disponible sur Asharq Discovery tous les lundis à 21h KSA.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTELEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 882

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 La moitié d'un Thiers.2 Prêchent la bonne parole.3 Biocarburants.- Donc je suis...4 Ne prenait pas la parole, ouvertement.- Elle ne lâche pas la grappe !5 Spécialisé dans l'art ou l'économie.- Une lune d'enfer mais pas dans notre système solaire.6 Artisans du désordre !7 Dague à flamme.- Unité de stratigraphie.8 Coup au piquet.- Pas dans les étoiles.9 Bien de chez nous.10 Nettoie avant lavage.

Verticalement

- 1 Donne de la voix, plutôt deux fois qu'une.2 Suffisantes.3 Grandes sauterelles, mais pas dans le même ordre.4 Conseils venant de la gauche.- Dans le Groupe 2.5 Le petit pouce, mais pas chez nous.- Du genre spectre de la forêt.6 Règne sur le sous-sol ou révèle au grand jour.- Finance le FSV en partie.7 Le flegme français.8 On peut dire qu'il a un pied égyptien...- Passe par les fils pour entrer dans le cercle.9 S'il est bon, il est sûr de lui.- Peintre ou mousse.10 N'est pas du genre mûlasse.

Mots croisés grille N° 882

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Mets mais ne met pas en appétit.2 Portent des testicules... mais pas chez nous.3 Dans le 82.- Passent pour des laminoirs.4 Fait Florès.- Baissa ou augmenta le prix.5 A un coeur de pierres.6 Ont le même statut qu'Aragon.7 La main japonaise.- Accusatif de 'ego'.- Vieille larme de Kohala.8 Sa grand-mère est Aphrodite.- Des russes fumeux.9 Qui méritent assurément le bonnet d'âne!10 Calment plus que les autres ?

Verticalement

- 1 Brouillons ... à l'oreille.2 N'est pas tueuse à gages, bien au contraire !3 Sont en passe de plier leur gaule ou de taquiner le goujon.- Saint ou sur les seins d'Isis.4 Un hic, mais il y a bien longtemps.- Proche du Chlore.5 Port de Ballard.- Si seulement il se tournait !6 Sur la toile, il fait le tour de lui-même.- Froid, il n'enrichit personne...- Un fin gourmet.7 A ses habitudes.- Anatole.8 Tels des droits sous l'Empire.- Peut inonder le bavarois.9 Fait par un mineur.- Abondant dans son canton.10 Avant terrasse ou terrasse derrière.

RELIZANE

6 blessés suite à l'explosion d'une bouteille de gaz

Six membres d'une même famille ont été blessés suite à l'explosion d'une bouteille de gaz butane survenue, vendredi soir, dans la commune de Merdja Sidi Abed (60 km à l'est de Relizane), ont indiqué les services de la Protection civile. Le chargé de l'information à la Protection civile, le sous-lieutenant Abbes Khamallah, a indiqué à l'APS que l'accident s'est produit dans une maison sise rue Larbi Tébessi, dans la commune de Merdja Sidi Abed, suite à une fuite de gaz suivie de l'explosion d'une bouteille de gaz butane ayant causé des brûlures à six membres d'une même famille. Les éléments de la Protection civile relevant de l'Unité de Oued Rhiou (Relizane) sont intervenus pour prodiguer les premiers secours aux blessés (âgés entre 2 et 74 ans) atteints de brûlures des 1er et 2e degrés, avant de les évacuer vers l'Hôpital Ahmed-François de Oued Rhiou.

CONFLIT AU SOUDAN

700000 enfants exposés à une malnutrition potentiellement fatale

Une agence humanitaire des Nations Unies a publié vendredi une statistique alarmante : 700.000 enfants au Soudan sont actuellement exposés à la forme de malnutrition la plus grave en raison du conflit persistant dans ce pays. James Elder, porte-parole du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a décrit la situation au Soudan comme "le plus important déplacement d'enfants au

monde", avec 4 millions d'enfants déplacés. "Cela représente 13.000 enfants déplacés par jour pendant 300 jours", a déclaré M. Elder. Le Bureau pour la coordination des Affaires humanitaires des Nations Unies a récemment lancé un appel à 2,7 milliards de dollars de dons pour répondre aux besoins urgents du Soudan, mais cet appel reste terriblement sous-financé, à hauteur de 4% seulement. Cette situation s'inscrit dans le contexte du conflit brutal éclaté en avril dernier, dont les belligérants ne montrent aucun signe de respecter les efforts de paix.

La visite récente de M. Elder dans la région soudanaise du Darfour a révélé une réalité effrayante : sur plus de 700.000 enfants souffrant de malnutrition aiguë, l'UNICEF

pourrait n'être capable d'en soigner que moins de la moitié si elle ne bénéficie pas de davantage de soutiens et d'accès.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

4 morts et 455 blessés en 48 heures

Quatre personnes ont trouvé la mort et 455 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été

enregistré dans la wilaya de Meghair, avec 2 morts et 4 autres blessés, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule léger, survenue sur la RN 3, au niveau de la commune d'Oum Tyou, a précisé la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer les soins de première urgence à 31 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains de leurs habitations, à travers plusieurs wilayas du pays. Selon le même bilan, les plongeurs de la Protection civile de la wilaya d'Alger sont intervenus pour le sauvetage de trois pêcheurs en difficulté, au large de la mer, au niveau de la commune de Bologhine.

LA NATION

Dimanche 11 Février 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:07	12:41	15:22	18:26	19:37

Météo

Alger		22	Tizi Ouzou		20
Tiaret		18	Béjaïa		19
Constantine		20	Oran		17

ORAN

Près de 200.000 visiteurs au Salon "Bahia-Auto"

Près de 200.000 visiteurs ont été enregistrés au Salon national de l'automobile et ses accessoires "Bahia-Auto", dans sa première édition qui s'est clôturée, hier, au Palais des expositions de M'dina J'dida à Oran. Le représentant de la société "Event-Pro", organisatrice de cette manifestation, Mounir Betraoui, a indiqué que cette édition a été marquée par une "affluence record" de visiteurs, dont le nombre a avoisiné les 200.000 personnes, venues de plusieurs régions du pays, soulignant que le Salon a été marqué par des "remises exceptionnelles" consenties par les concessionnaires sur les prix des voitures et les coûts des assurances. Il a affirmé, également, que cette édition du salon a vu la participation de 7 marques européennes et asiatiques et 40 entités industrielles opérant dans le domaine de la fabrication des pièces de rechange. Le salon a été marqué, notamment, a-

t-il souligné, par des prix compétitifs, par la qualité des produits proposés et surtout la livraison rapide des véhicules, en particulier les véhicules utilitaires. Il a fait savoir, dans ce cadre, que les prix proposés par les concessionnaires présents au Salon oscillaient entre 1,9 million de dinars et 4,5 millions de dinars.

M. Betraoui a révélé, d'autre part, qu'il a été enregistré pendant les 6 jours du Salon, pas moins de 150.000 demandes d'achat de véhicules, dont une partie a été acceptée et une autre partie a été refusée pour des raisons financières ou du fait que les dossiers des postulants étaient incomplets. Il a, par ailleurs, fait état de l'organisation d'une série de foires et de salons de l'automobile prévues dans d'autres wilayas, à l'instar de Annaba (du 1 au 5 mai prochain), Alger et Ouargla, et ce dans le but de se rapprocher davantage des citoyens et des clients potentiels.

MILA

34 blessés dans le renversement d'un bus de transport urbain

Trente-quatre personnes ont été blessées, à différents degrés de gravité, à la suite du renversement d'un bus de transport urbain, samedi en début d'après-midi, sur la route nationale n°79-A, sur le territoire de la commune de Mila, ont indiqué les services de la Protection civile. Selon cette source, les éléments de la Protection civile sont intervenus près du lieu-dit Tiaiba, dans la commune de Mila, aussitôt après l'accident dû au renversement d'un bus de l'entreprise publique de

transport urbain de Mila sur la chaussée, occasionnant des blessures à 34 personnes. Après avoir prodigué les premiers secours sur les lieux de l'accident, les éléments de la Protection civile ont évacué les blessés au service des urgences de l'Hôpital des Frères Maghlaoui de Mila, a encore précisé la même source.

Les services de sécurité territoriale compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

BEJAIA

11 départs de feux maîtrisés

Onze départs de feux déclarés dans la nuit de vendredi à hier dans la wilaya de Bejaïa, détruisant d'importantes surfaces de végétation, sans faire de victimes, ont été maîtrisés grâce à la mobilisation des moyens humains et matériel nécessaires, a indiqué, hier, la direction locale de la protection civile. Les feux ont touché les massifs, depuis Tichy à 15 km à l'est Bejaïa jusqu'à Beni-Maouche, à 75 km au sud-ouest de Bejaïa, en passant par Boukhilfa, Chemini et Barbacha au sud, a souligné la chargée de communication de la protection civile, le lieutenant Latifa Mejber, précisant que tous ces foyers ont été éteints. Par endroit, les

flammes sont parvenues jusqu'à proximité de certaines habitations, dont l'une, située au lieu-dit El Ancer Tibkirt, dans la commune de Barbacha, a été sérieusement menacée, ainsi qu'une station de gaz butane, sauvée par les pompiers qui ont anticipé la progression des flammes en dressant un dispositif de prévention et de précaution efficace. Ils ont aussi évacué les membres de la famille menacée, a-t-elle ajouté.

Les causes de ces feux ne sont pas encore connues, mais les citoyens de la région estiment que le manteau végétatif est encore fragilisé par la sécheresse et les grosses canicules de l'été dernier.

GHAZA

Hind Rajab ou la mort atroce d'une fillette de 6 ans



Depuis le début de la guerre inhumaine menée depuis le 7 octobre 2023 par Israël contre Ghza, la vie des habitants de cette bande est devenue un véritable enfer sur terre avec des morts atroces au quotidien. L'histoire de la fillette Hind Rajab dépasse tout entendement. Les corps de la petite fillette palestinienne Hind Rajab, 6 ans, et de cinq membres de sa famille, disparue depuis le 29 janvier dernier dans la ville de Ghza, ont été retrouvés dans la région de Tal Al-Hawa, ont annoncé plusieurs sources palestiniennes. Ils ont été retrouvés samedi matin dans une voiture près d'une station d'essence du quartier de Tel al-Hawa, après que les chars de l'occupation sioniste se sont retirés de la zone à l'aube. Le plus dramatique est que la fillette

n'est pas morte sur le coup. Elle a été blessée après l'attaque israélienne et est restée pendant plusieurs jours dans la voiture aux côtés des cadavres de ses parents et de ses quatre frères et sœurs. Elle avait même contacté par téléphone le Croissant rouge palestinien. «Venez me sauver», suppliait-elle. Pis encore, les soldats israéliens ont pris pour cible ceux qui ont tenté de porter secours à la petite fillette, la laissant ainsi mourir dans des conditions atroces. Le Croissant-Rouge palestinien a annoncé, en effet, avoir retrouvé l'ambulance qui essayait d'aider Hind et sa famille, à Tal Al-Hawa dans la ville de Ghza ainsi que les ambulanciers Youssef Zeno et Ahmed Al-Madhoun, qui sont sortis pour sauver la fillette. Selon cet organisme, les Israéliens ont délibérément ciblé

l'ambulance dès son arrivée sur le lieu, où elle a été trouvée à quelques mètres du véhicule dans lequel se trouvait l'enfant Hind, bien qu'elle ait reçu un permis préalable pour lui permettre d'atteindre le lieu. «Hind et tous ceux qui se trouvaient dans la voiture ont été tués», a déclaré son grand-père, Baha Hamada. «Ils ont été retrouvés par des membres de (notre) famille qui sont allés à la recherche de la voiture et l'ont trouvée près de la station essence», une zone jusque-là inaccessible en raison de la présence des forces sionistes, a-t-il expliqué. Pour sa part, le ministère palestinien de la Santé a attesté, dans un communiqué, que «Hind Rajab a été tuée par les forces d'occupation avec tous ceux qui se trouvaient avec elle dans une voiture».